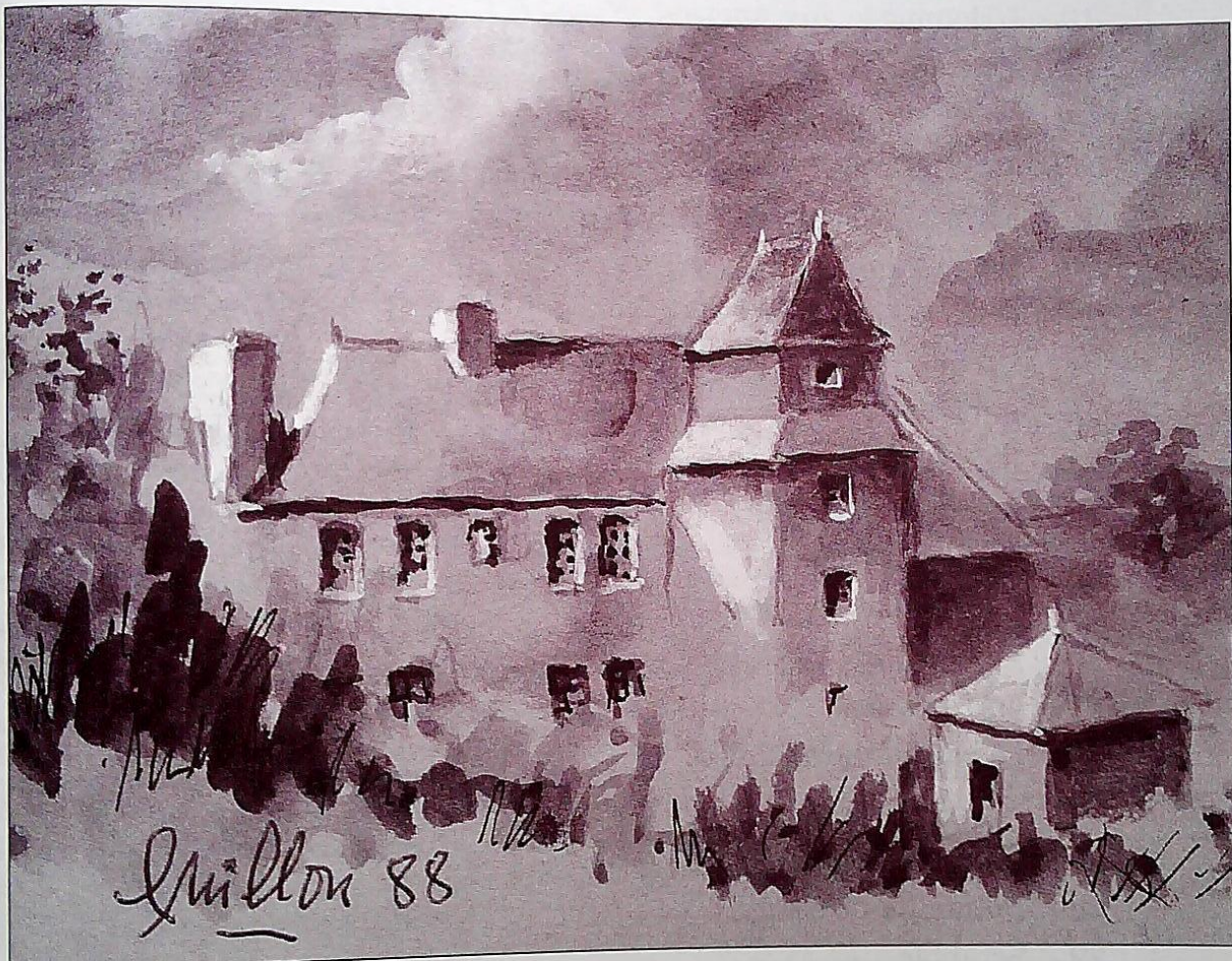


PLEUBIAN INFOS

Bulletin Municipal d'Information
Juillet 2000



n°15



Le Manoir du Launay en Pleubian



Document : Cercle d'histoire et d'archéologie de la Presqu'île

SOMMAIRE

..... **VIE SOCIALE**

- 4 - La Couverture Maladie Universelle
- 5 - L'Action Municipale en faveur des écoles
- 7 - Mission Locale
- 8 - Vivre la semaine au foyer
- 9 - Repas des Anciens
- 10 - L'Hommage aux Anciens : Yves LE DANTEC
- 11 - Tendances évolutives du chômage

..... **VIE ECONOMIQUE**

- 12 - Environnement : Marée Noire "Sinistre Mémoire"
- 13 - Finances
- 14 - Budget
- 16 - Urbanisme
- 18 - Infos-flash
- 21 - Lotissements
- 22 - Camping de Laneros
- 23 - Sécurité Routière
- 24 - Recensement agricole
- 25 - L'agriculture biologique
- 26 - Le Tourisme
- 27 - La saison touristique

..... **VIE ASSOCIATIVE**

- 28 - Donneurs de Sang
- 29 - Scrabble
- 30 - Randonneurs de la Presqu'île
- 30 - Un américain à PLEUBIAN : le Colonel TROJAN
- 32 - Calendrier des fêtes

PLEUBIAN INFOS - Magazine d'informations
Municipales
Mairie 22610 PLEUBIAN - Tél. : 02 96 22 92 17
Publication : 3 numéros par an
Directeur de la publication : Loïc Mahé
Impression : Imprimerie Chevalier, Perros-Guirec
Tirage : 1 500 ex.
Distribution : La Poste

LE MOT DU MAIRE

L'idée de la mise en commun des énergies communales n'est pas nouvelle ; elle est dictée par le très grand nombre de communes à faible densité de population, par leur éclatement sur le territoire et par leurs besoins nécessaires et évident de travail en commun pour la création de services, d'équipements et d'infrastructures adaptés.

A PLEUBIAN, depuis le début du mandat, nous nous efforçons de travailler à ce grand projet. Dès 1996, le Conseil Municipal, à l'unanimité s'est déclaré favorable à cette réalisation qui n'a malheureusement pu être concrétisée du fait de l'opposition d'une commune du canton.

A ce jour, à l'initiative de maires du canton, le projet est relancé ; Monsieur le Sous-Préfet, sollicité, a accepté de "piloter" cette démarche.

Si l'ensemble des communes semble maintenant d'accord, sur les compétences (Aménagement de l'espace - Développement économique, touristique - Logement - Cadre de vie - Ordures ménagères) de cette future intercommunalité, se pose néanmoins le problème de la répartition du nombre de délégués.

Le proposition du conseil municipal de PLEUBIAN sur ce sujet est claire et nous semble-t-il justifiée. Nous souhaitons obtenir au sein de cette future intercommunalité un nombre de délégués en rapport avec le niveau de notre contribution financière, celle ci étant établie à partir du critère de la population : 35 % pour PLEUBIAN soit 7 délégués sur les 23 que pourrait compter ce futur conseil.

Nous ne souhaitons en aucune manière bénéficier d'une position dominante mais désirons simplement participer aux prises de décisions parfois lourdes de conséquences financières au niveau de nos engagements.

C'est ce message que j'essaie de faire passer auprès des maires du canton, j'espère qu'il y seront réceptifs et qu'ensemble très vite, nous pourrons enfin créer cette intercommunalité, seule structure susceptible de dynamiser notre canton et d'en assurer le développement.

Vous trouverez dans ce bulletin nos rubriques habituelles : le social, la vie économique et associative. Je vous souhaite bonne lecture et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Loïc MAHE

LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Nous avons évoqué dans le bulletin municipal n° 14 sa mise en vigueur au 1er janvier 2000. C'est une Loi de la République validée par le Conseil Constitutionnel et qui concerne donc tous les Français.

C'est d'abord une Loi humanitaire et généreuse et c'est ainsi que tous les partis politiques l'ont votée. Elle doit permettre aux personnes à faibles ressources de bénéficier de soins pris en charge à 100 % -y compris les forfaits hospitaliers.

Toutefois, une Loi n'est de bonne pratique que lorsque les arrêtés réglant son application ont été mis au point après des analyses et des concertations diverses ; il semblerait que l'empressement du Ministère des Affaires Sociales a pris de court l'examen nécessaire des conditions d'attribution de cette C.M.U.

- **La première** c'est un niveau de revenu - le plafond est fixé à 3 500 F mensuel et c'est une limite à 1 franc près :

il faudra pourtant reprendre la réflexion car un adulte handicapé, s'il n'a pas d'autres revenus perçoit 3 540 F - donc 40 F de dépassement qui le priverait du bénéfice du tiers payant à 100 % alors il serait écarté ? Il y a bien d'autres cas dont des prestations vieillesse qui ne peuvent pas non plus être exclues de C.M.U.... Le F.N.S. Fond National de Solidarité 3 600 F !! 100 F au dessus du seuil. Or par définition, il s'agit de personnes qui n'ont pas les moyens financiers pour payer une assurance complémentaire.

donc à revoir.

- **Autre complication** - pour une application médiatique de la Loi au 1er janvier 2000 il y a eu insuffisance de mise en place des moyens nécessaires.

Ainsi dès le 1er janvier tous les cas relevant de l'Aide Sociale gratuite ont été basculés en C.M.U. à charge pour les Caisses d'Assurance Maladies, de procéder au contrôle des revenus et cela entre le 1er janvier et le 30 juin 2000, délai bien court et qui est déjà prolongé au 30 octobre - Et alors ? que faire des rejets éventuels pour revenus hors limite de 3 500 F/mois ? ... refaire les dossiers d'Aide Médicale ?

La complexité est telle que la Caisse Départementale d'Assurance Maladie assure des réunions itinérantes de concertations avec les communes - notre Secrétaire Général et la Secrétaire affectée aux Affaires Sociales y participent.

Il y aurait bien d'autres remarques mais nous nous en tiendrons là en assurant que la municipalité et particulièrement le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) feront tout leur possible pour que l'application de cette excellente Loi se révèle d'un grand bénéfice pour tous ceux qui sont en droit d'en

Téléphone moins cher - A partir de juillet prochain, une diminution de 78 à 45 F de l'abonnement pour les plus démunis, les titulaires du R.M.I., de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation spécifique de solidarité et pour les invalides de guerre.

Dans cette attente toutes les personnes concernées peuvent bénéficier d'un crédit de communications gratuites qui leur sera adressé par l'organisme qui règle leur prestation (leur adresser la demande).

Attention : La pénalité pour téléphoner au volant peut être une amende de 1 000 F.

L'ACTION MUNICIPALE EN FAVEUR DES ECOLES

La municipalité travaille à assurer l'avenir de nos enfants. A ce titre, diverses actions sont menées dans ce sens chaque année.

Vous trouverez ci-dessous le détail de ces mesures (année 99/2000) :

1) - Crédit scolaire (fournitures et ouvrages) - (école publique seule)
131 F/enfant par an TOTAL : 20 043 F

2) - Activités périscolaires (écoles publique et privée)
100 F/enfant par an TOTAL : 20 300 F

3) - Projets pédagogiques (écoles publique et privée)
50 F/enfant par an TOTAL : 13 050 F

4) - Arbre de Noël (écoles publique et privée)
70 F/enfant de maternelle TOTAL : 6 790 F

5) - Piscine (écoles publique et privée)
50 % des droits d'entrée (le solde étant réglée
par l'Amicale Laïque et l'O.G.E.C.)
et les frais de transport
TOTAL ENVIRON : 15 000 F

DIVERS :

Le transport des enfants par le minibus communal lors d'activités telles que :

bibliothèque, rencontres sportives, stages de voile, poney, etc....

est bien entendu gratuit.

La municipalité assure par ailleurs :

- Ecole publique :

L'entretien des bâtiments scolaires, cantine, rémunération du personnel (nettoyage, garderie, chauffage, électricité, assurances).

- Ecole privée :

Un contrat d'association datant de 1991 lie la commune et l'école privée. A ce titre sont versées chaque année les sommes suivantes :

- Primaire : 1 681,17 F/enfant (chiffre 2000)
- Maternelle : 1 024,08 F/enfant " "

A noter également :

Qu'afin d'assurer le déplacement des enfants dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, le conseil municipal a voté l'acquisition d'un mini-bus qui devrait être opérationnel dès la rentrée scolaire 2000-2001.

Coût T.T.C : 632 547 F

Que la sécurité des enfants à la sortie des écoles reste une priorité, plus particulièrement à l'Armor, celle-ci se situant sur une voie fréquentée et rapide.

S'il est vrai qu'à ce jour aucun accident sérieux n'a été bien heureusement constaté, le risque demeure, c'est pourquoi il a été décidé :

1. d'installer des ralentisseurs (dits coussins berlinois)

Ceux-ci malgré la gêne occasionnée aux automobilistes et transporteurs de marchandises parfois imprudents, s'avèrent très efficaces et assurent à nos enfants la sécurité que nous leurs devons.

2. d'améliorer la voirie

De l'Eglise de l'Armor au Café de la Chouette Auberge, la voirie sera entièrement rénovée (les travaux débuteront en septembre 2000). Un trottoir assurera la sécurité des piétons et bien sûr de nos enfants dans cette zone urbanisée et fréquentée par tous.

Coût T.T.C. : 1 883 003 F

Garderies à l'ARMOR et PLEUBIAN

Ce service a été mis en place il y a plus de 10 ans, dans des conditions relativement simples et vétustes, bien que peu utilisé par les parents, il procure à ceux-ci un réel avantage (prix 5,80 F de l'heure).

Les locaux seront améliorés à l'ARMOR et à PLEUBIAN pour la prochaine rentrée scolaire.

Tapis, bureaux, jeux et télévision avec magnétoscope seront ainsi à la disposition de nos enfants durant cette heure, un goûter leur sera donné et la surveillance toujours assurée par le personnel communal.

Une révision des tarifs est à l'étude.

Cantine scolaire

Pour la rentrée scolaire 2000-2001 une nouvelle tarification visant à soulager le budget des familles nombreuses et parfois modestes sera appliquée :

1 enfant	: plein tarif
2 enfants	: 50 % pour le 2 ^{ème}
3 enfants	: gratuit pour le 3 ^{ème} .

Mesure applicable en faveur des familles non imposables.

Soutien scolaire

Avec l'aide de bénévoles dévoués et compétents, le service de soutien scolaire a été mis en place au Launay : ces cours sont gratuits.

Sorties Culture

A partir du mois de septembre dès réception de notre nouveau minicar, la municipalité compte mettre en place des sorties culturelles.

En effet suivant les demandes, nous pourrions nous rendre au théâtre de l'Arche à TREGUIER ou au Carré Magique à LANNION (assister à divers spectacles) et d'autres sorties pourraient être envisagées (sorties cinéma...).

Des tarifs préférentiels devraient être obtenus en fonction du nombre de participants, nous vous informerons dès le mois d'octobre.

MISSION LOCALE

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Les fonds d'aide aux jeunes sont destinés aux jeunes de 18 à 25 ans qui connaissent de graves difficultés d'insertion et qui ont besoin d'une aide financière assortie ou non d'un accompagnement social.

Le fonds d'aide aux jeunes peut intervenir de trois façons :

- *un secours financier d'urgence,*
- *des aides financières plus durables liées à un projet d'insertion,*
- *des mesures adaptées d'accompagnement social.*

Les fonds d'aide aux jeunes sont cofinancés par l'Etat et le Département avec l'apport facultatif d'autres partenaires (communes,....).

LA PROCEDURE D'ATTRIBUTION

Un secrétariat, placé auprès de chaque comité d'attribution assure l'accueil et l'information des jeunes, les oriente le cas échéant vers un référent. Il assure la pré-instruction des dossiers avant leur présentation au comité d'attribution ; en cas d'urgence, il peut décider d'attribuer exceptionnellement des secours, en liaison avec le référent du jeune.

L'aide accordée par le fonds est subsidiaire : elle est donc attribuée après vérification que tous les droits aux prestations légales (allocation de parent isolé - R.M.I. - allocations diverses) aient été ouverts.

A titre indicatif le montant de l'aide peut être de 2 000 à 3 000 F.

JEUNES CONCERNES PAR CETTE AIDE

Sur présentation d'un projet avec factures et justificatifs de ressources.

- *Demandeurs d'emplois,*
- *Stagiaires,*
- *C.E.S. - Jeunes sous contrat d'apprentissage ou de qualification,*
- *Salariés pour des emplois en C.D.D. à mi-temps ou à 1/4 temps ou pour des situations professionnelles précaires.*

LA NATURE DES AIDES EST VARIEE :

Transports - frais pédagogiques - logements - aides à la recherche d'emploi - équipements - permis de conduire - assurance - réparation voiture - accompagnement social.

DEMANDE DE DOSSIERS

Madame Véronique WASSMER - Mission Locale
7, Place du Marchallac'h
22300 - LANNION - Tél. 02.96.46.40.09.

VIVRE LA SEMAINE AU FOYER

Bien sûr, chaque locataire peut organiser son temps comme il le souhaite et recréer ses propres repères pour rythmer ses journées, ses activités, ses rencontres à sa guise ..

Mais si chaque jour ressemble trop à la veille et au lendemain, le risque est grand de finir par confondre lundi avec dimanche.

C'est pourquoi, peu à peu les jours de la semaine s'organisent autour de rendez-vous réguliers :

Le lundi propose d'entamer la semaine autour d'un café à 10 H où l'équipe vient partager sa pause avec les résidents qui le souhaitent. Chacun raconte son week-end et le fil se renoue....



Suzanne Le Flavennec, invitée en costume, à la conversation du jeudi, dédicace ses livres...

Le jeudi donne la parole à ceux qui participent à la conversation de l'après-midi. Oui, la " **conversation** " ... dont les règles établies veulent laisser libre cours à l'expression tout en refusant que l'on parle de ses " **petites misères** ".

On y évoque les événements, la vie du foyer et du pays, les projets, le passé, le présent, l'avenir.... on y reçoit parfois un invité qui vient raconter sa passion ou son art. On y lit parfois à haute voix un chapitre d'un livre dont le contenu a un fort pouvoir d'évocation pour susciter des souvenirs à échanger et des projets à construire.

Le vendredi c'est le jour du J.T., le journal télévisé, dont nous avons déjà parlé dans le dernier bulletin.

Le samedi est facilement reconnaissable au marché hebdomadaire qui se déroule à notre porte.



Mardi, rebelotte...

Le mardi accueille les amateurs de jeux de cartes du foyer et de l'extérieur - le repas de midi est écourté par quelques " **acharnés** " qui ne veulent pas rater le début des hostilités.

Le mercredi réunit à quinze heures les amoureux de la chanson pour faire revivre les refrains (et les couplets) du siècle. Le répertoire s'étoffe sérieusement sur les choix opérés par les résidents et, avec le soutien des voix de Josette et d'Eric, chacun peut mesurer les bénéfices d'une mémoire stimulée, d'un souffle renforcé, d'une " **tête oxygénée** ", bref, d'une chanson bien chantée.



Le chat bigoudi apprécie aussi les jeux de cartes

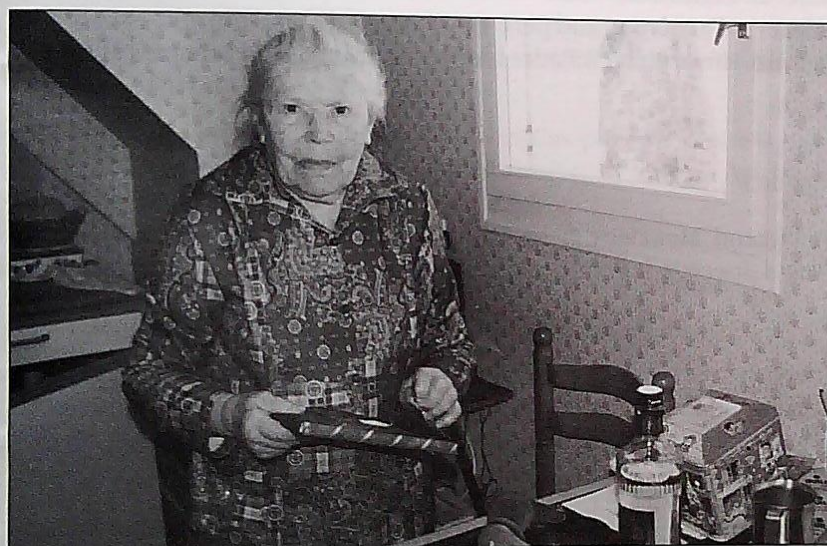
Le dimanche, on se repose ... et on met les nappes sur les tables de la salle à manger.

Aux rendez-vous de la semaine, viennent régulièrement des amis de l'extérieur qui trouvent là un remède à l'isolement et qui font peu à peu partie de la vie de la maison.

Mais tous les matins, pour ceux qui vivent dans les murs, la lecture à haute voix du journal fait désormais partie des rites. On commence par les dernières pages : le saint du jour et la météo, puis les inévitables obsèques, on passa par-dessus les petites annonces pour tenter de trouver PLEUBIAN et le canton dans les " locales ". Puis on remonte vers la Région et les événements dont on a déjà entendu parler à la télévision et que la presse écrite permet de préciser et parfois même de recadrer.



Echange de partitions avec une jeune stagiaire qui aime chanter



La doyenne, dans son intérieur...

Pendant ce temps là, la doyenne qui entame sa centième année, s'active dans son appartement entre la lecture et le tricot. Dans son cas, le secret de sa vitalité ne tient pas à une participation à la vie sociale mais à une autonomie entretenue, une intimité préservée et une réflexion toujours en éveil ...

*Ainsi va la semaine,
Place de la Liberté ...*

REPAS DES ANCIENS

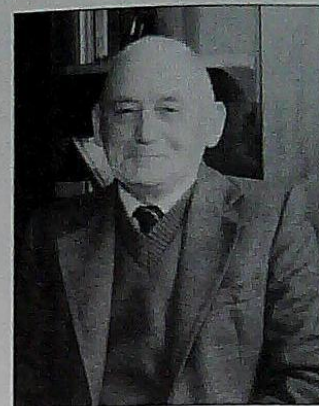
Il aura lieu le 10 septembre 2000.

Une nouveauté : le repas se déroulera, exceptionnellement cette année dans un seul et même lieu :

Nos amis de l'Armor bénéficieront pour se rendre à PLEUBIAN Bourg d'un service de car gratuit (assuré par notre nouveau mini bus flambant neuf) ; ce véhicule ira les chercher à leur domicile et les ramènera le soir, gratuitement. Il leur suffira simplement de formuler la demande au moment de l'inscription en Mairie.

L'HOMMAGE AUX ANCIENS

Dans les 3 parutions précédentes du Bulletin Municipal, les Anciennes ayant eu la priorité et l'Armor menant par 2 à 1, le Comité de Rédaction a jugé bon d'honorer un Ancien du bourg afin de respecter une traditionnelle notion d'équilibre dans le traitement des deux parties les plus affirmées de la commune.



Yves LE DANTEC

Nous avons rencontré un homme dont la vie s'est déroulée selon plusieurs phases simultanées, toutes empreintes d'un grand esprit de responsabilité tant chez l'exploitant agricole que chez le syndicaliste, l'élu, le conseiller social.

De manière grandement exemplaire, notre personnage a perpétué le haut niveau moral baignant le domaine dans lequel il entra par son mariage.

Mais il faut clore la devinette, non sans poser la question " Connaissez-vous Yves Sillon ? ". Eh bien ... il s'agit d'Yves LE DANTEC de Pont-Azen - une " ferme Sillon " Pourquoi Sillon ? terme utilisé depuis 1840 environ et attribué à l'arrière grand-père de l'épouse d'Yves, qui par un respect religieux, et ne pouvant pas réprimer un simili juron à l'adresse de son attelage en labour, proférait : Nom de Sillon ! !.

- " Sillon " fut tué à SEDAN en 1870..
Son frère Sillon s'évada lors du siège de PARIS.

Dans la descendance se place un " grand Monsieur ", de la haute lignée des hommes de Bonne Volonté: - Olivier POTIN auquel Yves a succédé en culture quelques années après son mariage avec Maria POTIN et le voilà " Sillon ".

L'Homme : dans une taille plutôt moyenne réside un ensemble de volontés qui ne se manifestent pas avec éclat - au contraire - le temps de prendre une feuille dans son carnet OCB, une mesure de tabac gris, de rouler une cigarette Yves répond sur une question importante après l'avoir bien pesée, ménageant son propos, ... on trouve là celui qui après plusieurs mandats au Bureau d'Aide Sociale connaît le poids des mots.

Toujours prêt à rendre service - discrètement disponible cultivant les amitiés - tel est l'homme.

Né en 1923, dans la ferme de Pont Quilloro - Son père, blessé de guerre meurt en 1935 - Courageusement sa mère poursuit l'exploitation.

Yves est mobilisé en février 45 - Sert en Allemagne - Baden -
" un joli coin, j'ai vu du pays j'attends un voyage organisé pour le revoir ".

- Mariage en 1948 - une épouse dynamique - 3 enfants - 2 garçons jumeaux tous deux agriculteurs, dont l'un dans la ferme de Saint-Jean - 1 fille enseignante.

L'exploitant agricole - prend un domaine nécessitant une évolution, un responsable entreprenant, il porte la surface à 42 ha avec 16 ha d'artichauts !!! nouveauté " J'ai usé 9 tracteurs ".

A 52 ans, il en garde 9 ha et cède la ferme aux garçons.

Il a fait du syndicalisme militant et participé à la fondation de la SICA de PAIMPOL.

25 ans de pompier volontaire - le courage il en use - le don de soi, il connait.

• Succède à son beau-père en 1988 à la délégation de l'Association d'Aide Familiale Départementale et à ce titre entre au Bureau d'Aide Sociale, il y est toujours.

Il siège au Conseil Paroissial, en est Président quelques années.

Signes particuliers : son plat préféré : le pigeon.

Il n'aime pas du tout les pommes de terre nouvelles.

C'est un amateur de pêche à pied, un grand connaisseur des grèves de l'Armor - du Sillon bien sûr.

La chapelle de Pont Azen : la tradition est continue - il l'ouvre le matin, l'entretient avec son épouse et c'est elle qui ferme, le soir la porte sur les tombes familiales.

- UN SILLON BIEN TRACE - BIEN SUIVI -

TENDANCES EVOLUTIVES DU CHOMAGE

Avec 130 demandeurs d'emploi en Avril, notre commune se situe au dessus du pourcentage national voisin de 10 % de la population active.

102 sur 130 sont immédiatement disponibles pour répondre à une offre d'emploi.

Dont :

- 16 sont des jeunes de moins de 25 ans (12,30 %) :
 - 8 hommes - 8 femmes
 - 73 ont de 25 à 49 ans 32 hommes - 41 femmes
 - 13 sont âgés de plus de 50 ans 6 hommes - 7 femmes
- } immédiatement disponibles

- 26 % ont une réponse conditionnelle.

COMPARATIF : MARS 1999/MARS 2000

1999 - 162 demandeurs : 76 hommes - 86 femmes
2000 - 137 demandeurs : 59 hommes - 78 femmes (soit - 15,43 %)
26 chômeurs en moins

COMPARATIF : JANVIER 2000 et AVRIL 2000

- Janvier : 151 demandeurs : 65 hommes - 86 femmes
- Avril : 130 demandeurs : 59 hommes - 71 femmes

**21 chômeurs en moins - c'est 13,90 % de moins
donc une tendance à la REPRISE de L'EMPLOI.**

MARÉE NOIRE "SINISTRE MÉMOIRE"

Nous avons échappé, de même que toute la côte Nord Bretagne aux méfaits physiques du sinistre de l'Erika, mais pour avoir été tant éprouvés par les naufrages des pétroliers Torrey Canyon - Amoco Cadiz - Tanyo, nous sommes étroitement solidaires des zones côtières atlantiques et près de nous des rivages du Finistère Sud et du Morbihan.

D'autant qu'il se trouve toujours des gens, des systèmes, des responsables toujours disposés à dénigrer la Bretagne - mais là n'est pas l'essentiel - Ce qui est révoltant c'est la passivité politique européenne qui n'ose pas affronter réellement la puissance pétrolière internationale.

A quand une disposition telle que tout chargement d'hydrocarbures comporte, avant l'appareillage du navire l'engagement ferme de l'affréteur à prendre en charge tout dommage à l'environnement pouvant résulter d'un événement maritime ?

- Parions que les firmes du pétrole se soucieraient minutieusement de la qualité du transport maritime - On ne manquera pas de nous rétorquer que c'est de l'idéalisme face à des puissances financières énormes ... sans doute ... mais qui nous opposera que ce n'est pas de la logique rigoureuse ? En tout cas nous pensons fermement que l'idée est déjà dans bien des esprits et qu'il faudrait qu'elle soit opposée dans le futur à toutes les argumentations telles que, actuellement développées par TOTAL en chapelet de thèses juridiques pour prétendre que le groupe n'est pas responsable de la catastrophe de l'Erika.... pourquoi pas l'Equipage ? Inutile de chercher des propos de compassion pour les sinistrés - C'est révoltant !!

et alors ?

alors dans toute la région, nous souffrons moralement, nous sommes pénalisés durement au plan économique - particulièrement des activités de la Mer - pêche - cultures marines - navigations - tourisme ...

et alors ?

il faut assumer - surmonter la pénibilité de ces chocs affectifs. On peut citer deux réactions profondément humaines que nous avons reçues :

un soir, à la marée c'était à Port Béni la première venue de pétrole brut : un vieux pêcheur considère le flot montant et exprime ce propos qui en dit long sur tout ce que représente pour lui une telle calamité " pas possible, ...la mer qui salit " cette mer qui pour lui avait été jusque là toujours purificatrice.

- tel autre pêcheur se rendant en annexe vers son bateau, au petit matin découvre cette "saloperie"... il revient à terre ou tout le monde semble encore dormir - choqué, il ne se rend pas à la gendarmerie, à la mairie, non il va au clocher de l'église sonner le tocsin : c'était la toute première marée noire et les racines côtières de ce pêcheur Breton réagissaient au cataclysme comme le faisaient les ancêtres en face à des ennemis.

Et les moyens ?

D'abord ; il faut toujours subir, la Nature est profondément agressée - le seul remède reste la petite cuiller ; il y a peu de réaction politique, on fait appel au bénévolat, à la troupe - aux bonnes volontés mais jamais nous n'avons rencontré au départ de la pollution des techniciens, des responsables de haut niveau scientifique, là comme en d'autres graves perturbations de la Nature, c'est le Maire et son équipe qui interviennent, commettant souvent des erreurs qui leur vaudront parfois plus tard des mises en causes - (...Sillon de Talbert ...) par de distinguées compétences de quatrième heure menant par exemple des enquêtes pour trouver des failles dans le stockage des matériaux pollués.

Il faut instituer avec clarté, les responsabilités qui interviendront conjointement avec ceux qui savent manipuler avec tant d'efficacité financière la production et la diffusion des hydrocarbures et autres polluants.

Reconnaissons toutefois à un Ministre, à un seul, le mérite d'une approche de la mesure à prendre conjointement à l'action de l'Etat.

Domage qu'il ne soit pas aidé par un Secrétariat d'Etat à la Mer.

FINANCES

BIEN GERER SA TRESORERIE EN OPTIMISANT L'UTILISATION DES FONDS DE LA COMMUNE.

La bonne gestion de la trésorerie peut permettre à la commune de réaliser de substantielles économies et d'investir plus. Plusieurs outils peuvent être utilisés pour y parvenir.

L'autonomie de gestion des collectivités locales BUTE sur l'absence de maîtrise de leurs disponibilités financières, conséquence directe de l'OBLIGATION de dépôt des fonds libres au TRESOR, prévue depuis plus de deux siècles.

L'ETAT est donc le banquier UNIQUE des collectivités locales et il s'agit d'un banquier bien peu généreux puisqu'il ne rémunère pas leurs dépôts.

En contrepartie de cette obligation, les communes bénéficient toutefois d'avances de fiscalité gratuites (l'ETAT assurant le recouvrement des impôts locaux) avec reversement sous forme de " douzièmes " aux collectivités locales).

Il est bien évident que tout l'avantage est aux collectivités qui parviennent à limiter leur niveau de trésorerie ce qui n'est pas le cas des petites communes dont le fonds de roulement représente plusieurs mois de dépenses avec des niveaux de trésorerie pléthoriques. Le tableau ci-après illustre cette situation :

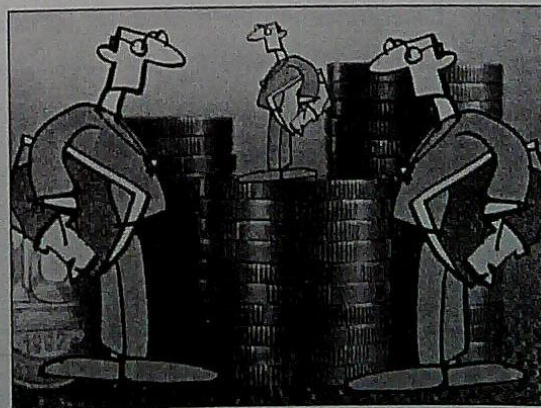
FONDS DE ROULEMENT AU 1 ^{ER} JANVIER DE L'EXERCICE en nombre de jours de dépenses totales				
- de 700 habitants	700 à 2000 habitants	2000 à 5000 habitants	5000 à 10 000 habitants	10 000 et plus
3 mois et 26 jours	2 mois	1 mois et 15 jours	26 jours	12 jours

La LIGNE DE TRESORERIE constitue un outil indispensable pour la mise en place d'un fonctionnement en trésorerie zéro car elle permet un ajustement du mode de financement à la nature des besoins à couvrir. Elle seule peut parer aux décalages inévitables qui apparaissent dans le cadre de la gestion courante entre dépenses et recettes.

Une bonne gestion de la trésorerie permet de débloquer au fur et à mesure les emprunts inscrits au budget et de retarder l'encaissement des fonds jusqu'au moment où le besoin de financement est avéré.

Cette gestion impose un suivi. En effet le compte de la collectivité ne peut en aucun cas se trouver en position négative. Pas de disponibilités, pas de mandatement et de mauvaises relations avec les fournisseurs, voire des pénalités.

Depuis le 3 janvier 2000 une nouveauté : la possibilité donnée aux collectivités locales de souscrire des parts sociales auprès des Caisses d'Epargne. La commune de PLEUBIAN soucieuse de faire bénéficier la population du meilleur service au moindre coût se permet d'appliquer rigoureusement cette politique : le maire étant le garant, les services administratifs et l'adjoint aux finances les opérateurs.



**TOUT CELA AVANT DE VOUS PRESENTER
LE BUDGET PRIMITIF 2000**

BUDGET

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF 2000 :

1. - SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A) Dépenses :

- charges à caractère général	2 450 000 F
- charges de personnel.....	4 280 000 F
- contingents, contributions aux syndicats et subventions	2 320 000 F
- intérêts des emprunts.....	910 000 F
- subvention d'équilibre service Assainissement.....	710 000 F
- autofinancement.....	3 083 000 F
- divers	397 000 F
TOTAL	14 150 000 F

B) Recettes :

- impôts locaux et taxes diverses.....	6 100 000 F
- dotations Etat.....	6 250 000 F
- excédent année 1998.....	350 000 F
- divers	1 450 000 F
TOTAL	14 150 000 F

2) - INVESTISSEMENT :

A) Dépenses :

- remboursement capital des emprunts.....	1 765 000 F
- dépenses de voirie.- Eclairage public	1 600 000 F
- protection du littoral.....	200 000 F
- entretien Ribiscia.....	35 000 F
- véhicules	700 000 F
- équipement sécurité incendie	350 000 F
- équipements de loisirs et tourisme.	30 000 F
- équipement des services	400 000 F
- équipement vie associative (Launay travaux).....	1 276 000 F
- Divers bâtiments	105 000 F
- Église	15 000 F
- Lotissement kermagen.....	600 000 F
- Lotissement l'Armor.....	285 000 F
- Aménagement centre Bourg.....	100 000 F
- RD 20.....	1 900 000 F
- divers	15 000 F
- solde d'exécution	3 460 000 F
TOTAL	12 836 000 F

B) Recettes :

- subventions.....	524 600 F
- FCTVA -D.G.E.....	469 000 F
- autofinancement.....	3 083 000 F
- emprunts.....	4 972 400 F
- cession d'immobilisations	92 000 F
- excédents	3 695 000 F
TOTAL	12 836 000 F

" La redevance à finances "

(que paient les particuliers et les collectivités utilisatrices du Domaine Public Maritime)

En date du 14 septembre 1998, Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie décidait de mettre en œuvre un relèvement des redevances domaniales, avec pour objectifs de :

- mieux gérer son patrimoine par une approche plus économique (?) de l'avantage particulier consenti aux bénéficiaires des occupations privatives du domaine public,
- de rendre plus équitable et donc plus homogène le dispositif des redevances domaniales.

TARIFS APPLIQUES A NOTRE COMMUNE PAR L'ETAT

	1999	2000	
LANEROS	207	600	Eau de ruissellement
SILLON	155	1 100	Rampes d'accès
PORT-la-CHAINE	155	1 100	Rampes d'accès
MER MELEN	207	600	
RUN TRAOU	207	600	Canalisation souterraine
PEN LAN	104	500	Bornes prises électriques
PORT BENI	335	8 420	Terre plein quai et côle
	1 370	12 920	

*Mini
500*

" Cette augmentation excessive arbitraire et unilatérale (1 000 %) ne va pas dans le sens du politiquement correct " ou de la pensée unique, régime dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Et tant qu'une concertation n'aura pas eu lieu, il serait souhaitable pour notre collectivité de ne régler la redevance qu'au niveau de l'année précédente (1999).

URBANISME

Le canton de LEZARDRIEUX a bénéficié d'une O.P.A.H. de 1988 à 1990.

Un P.I.G. (Programme d'intérêt général de 1991/92, une maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (M.O.U.S.) jusqu'en 1994.

Depuis cette période, le C.D.H.R./Habitat & Développement Bretagne, organisme animateur de cette O.P.A.H., a maintenu sa présence sur le secteur par une permanence mensuelle d'information en matière d'amélioration de l'habitat le 1er jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 10 H 30 en mairie de PLEUMEUR-GAUTIER.

Du 1er janvier 1995 au 31 mars 2000, 119 logements ont été améliorés sur le canton de LEZARDRIEUX, répartis en :

- 110 logements occupés par leurs propriétaires,
- 9 logements locatifs.

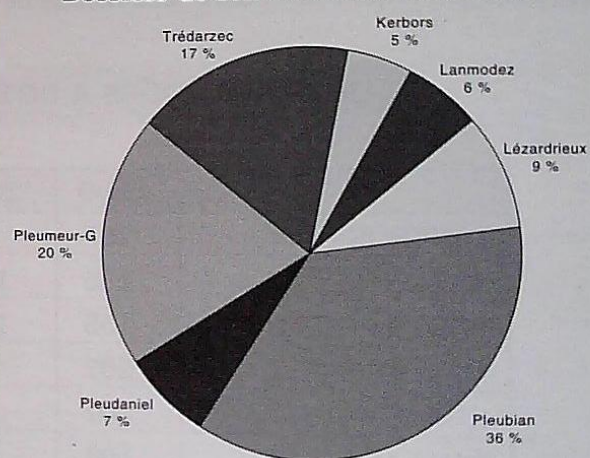
I. - L'AMELIORATION DE LOGEMENTS OCCUPES PAR LEURS PROPRIETAIRES

En 5 ans, 110 logements ont été améliorés, soit une moyenne tout à fait significative de 22 par an.

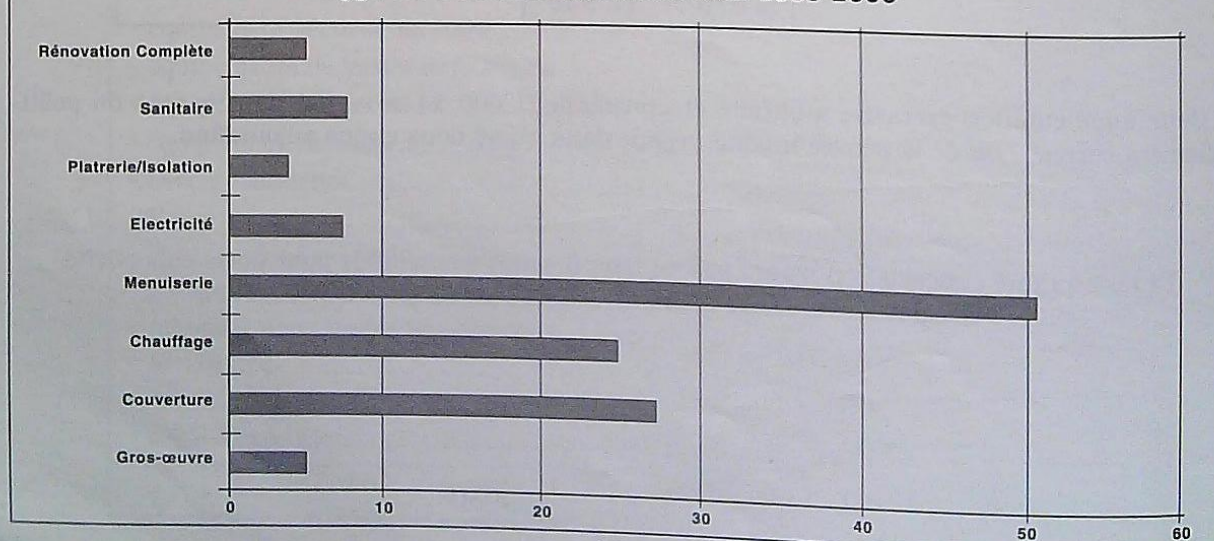
Les 47 dossiers de prime au taux majoré de 35 % pour des ménages à faibles revenus mettent en évidence la précarité des ressources des demandeurs.

Ce constat démontre la pertinence de la prime à l'amélioration de l'habitat, comme outil d'action sociale lié au logement

Dossiers de PAH financés 1995-2000



Type de travaux/Dossiers de PAH 1995-2000



Trois communes concentrent près de 73 % des dossiers réalisés : PLEUBIAN, PLEUMEUR-GAUTIER et TREDARZEC.

En ramenant le nombre de logements améliorés pour 100 habitants, les résultats sont beaucoup plus importants sur PLEUMEUR-GAUTIER et TREDARZEC avec respectivement 1,79 et 1,89 pour 1,44 à PLEUBIAN.

Dans le graphique ci-dessus, il est à noter que plusieurs types de travaux peuvent être comptés pour le même dossier.

L'analyse des types de travaux met en évidence l'importance des travaux de menuiseries avec plus de 46 % du nombre de dossiers.

Puis viennent les travaux de couverture pour 27 dossiers.

Les travaux d'amélioration du confort : chauffage, sanitaire ont été réalisés dans seulement 33 logements soit 30 % du total contrairement à ce que l'on peut découvrir sur d'autres secteurs ruraux.

L'ensemble de ces travaux a favorisé le maintien à domicile des personnes âgées puisque 70 % des demandeurs sont des personnes âgées de plus de 60 ans.

Globalement, ces 110 dossiers ont généré près de 4 millions de francs de travaux pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics pour pratiquement 1 million de francs de prime à l'amélioration de l'habitat injecté dans l'économie locale.

II. - LA REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

En 5 ans, la réhabilitation de 9 logements locatifs a été financée par l'A.N.A.H. au taux de 25 % en loyer libre.

Ils se répartissent en :

- 7 logements vacants nécessitant une rénovation complète,
- 2 logements occupés pour des travaux de menuiseries extérieures.

D'un point de vue géographique, 55 % des logements (5) sont situés à PLEUBIAN et TREDARZEC. Ce résultat est surtout significatif à TREDARZEC compte tenu de la taille de la commune.

L'ensemble de ces opérations ont généré près de 2 millions de francs de travaux pour 330 000 francs de subvention de l'A.N.A.H.

En 5 ans, la présence du C.H.R./Habitat & Développement Bretagne sur le canton de LEZARDRIEUX par la permanence mensuelle de PLEUMEUR-GAUTIER, a permis la réhabilitation de 119 logements dont 7 étaient vacants avant travaux.

Elle a généré près de 6 millions de francs de travaux pour plus de 2 millions de francs d'aides injectées sur l'économie locale.

Néanmoins, compte tenu de l'importance du parc de logements vacants avec environ 300 à 350 unités avec 42 % sur la seule commune de PLEUBIAN, il serait peut être pertinent de mettre en place un dispositif favorisant la remise sur le marché locatif de logements vacants.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Laurent COLOBERT : 02.96.75.40.30.

Mairie de PLEUBIAN : 02.96.22.92.17 (Baptiste KERAMBRUN)

INFOS FLASH

1. - ETUDE HYDRAULIQUE SECTEUR DE L'ARMOR

Le Cabinet SAUNIER-TECHNA a été sollicité pour réaliser une étude hydraulique sur le secteur de l'Armor.

La proposition faite par cette société est de 35 000 F H.T. (enquête, analyse de la situation actuelle et aménagements envisageables), et le délai de réalisation de 6 semaines.

Les travaux à réaliser à l'issue de cette étude pourraient être programmés en plusieurs tranches.

Un accord de principe a été donné.

2. - RESTAURATION MANOIR DU LAUNAY

L'estimation des travaux communiquée par l'architecte, Pascal SAUREL est de :

- charpente	37 000 F H.T.
- couverture	68 000 F H.T.
- maçonnerie.....	518 000 F H.T.
TOTAL	623 000 F H.T.

L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres du 11 janvier dernier, n'a pas permis de retenir d'entreprises, les propositions pour le lot maçonnerie étant largement supérieures à l'estimation (1 104 076 F pour le moins disant).

L'appel d'offres a été déclaré infructueux.

Monsieur SAUREL explique ce résultat par le fait que l'architecte des Bâtiments de France, avait exigé que les entreprises qui soumissionnent, aient la qualification Monuments Historiques, condition sine qua non pour obtenir la subvention d'Etat.

Une nouvelle consultation a eu lieu courant mai.

- les travaux débuteront à l'automne -



Restauration du Manoir de Launay

3. - REPLACEMENT PORTAIL ECOLE DE L'ARMOR

Un devis a été demandé à la Société HINAULT d'HILLION pour la fourniture et la pose d'un portail coulissant, de couleur verte, à l'école de l'Armor.

Coût : 8 200 F H.T. (9 889,20 F T.T.C.) - Accord.

Puis : **RENOVATION MAISON ECOLE DU BOURG**

Cette maison inhabitée et libre sera rénovée. Un devis estimatif fixé à 420 000 F environ a été établi, les travaux pourraient débuter au courant du 4ème trimestre 2000 et permettraient une fois terminés de loger une famille assez nombreuse (3 chambres).

Puis : **Rénovation Maison du camping de Kermagen**

Cette maison ancienne, propriété du C.C.A.S. est maintenant libre à la suite du déménagement de M. et Mme MORVAN.

Elle sera rénovée et disponible à la location pour le 1er semestre 2001.

Une nouvelle habitation (2 chambres) dans un cadre calme et agréable qui fera très certainement le bonheur d'une famille pleubiannaise.

4. - ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES RUE DU SILLON

Une partie des eaux pluviales de la rue du Sillon sera déviée vers la rue de Laneros, pour s'écouler dans le fossé longeant le futur lotissement de l'Armor.

Un supplément, à prévoir dans le projet d'aménagement de la R.D. 33 à partir de l'église de l'Armor, pour un montant de 143 150 F H.T.

Ces travaux ont été intégrés au dossier d'appel d'offres du marché précité.

5. - TRANSFERT DE GESTION DU SILLON DE TALBERT

Les services de l'Équipement de SAINT-BRIEUC ont transmis pour avis, un projet de convention de transfert de gestion, au profit du Conservatoire du Littoral, du Sillon du Talbert et de ses abords (partie située sur le domaine public maritime).

Ce document est conforme aux souhaits du conseil municipal (sauvegarde et conservation du site), il n'appelle pas d'observations particulières.

6. - TRAVAUX CALE DE PORT BENI

Les travaux de maçonnerie confiés à l'entreprise T.L.T.P. de COATREVEN, n'ayant pas été réalisés correctement, une réunion de chantier en présence de l'Équipement, et du chef d'entreprise, a permis de faire le point sur les malfaçons.

La reprise des joints est en cours.

Par ailleurs, il est apparu lors des travaux, que l'extrémité du quai présentait des signes de fragilité. L'entreprise T.L.T.P. réalisera un diagnostic et présentera un devis de réfection.



Travaux cale de Port Beni

7. - PERSONNEL COMMUNAL

- Chauffeur de car :

Un chauffeur de car à mi-temps sera recruté à compter de la prochaine rentrée scolaire.

La personne recrutée sera chargée de la conduite du nouveau car (trajets entre les écoles matin et soir - restaurant scolaire le midi - déplacement des écoles pour leurs activités (piscine, bibliothèque, etc...), déplacement des anciens).

8. - TICKETS MANEGES GRATUITS AUX ENFANTS

L'opération a été reconduite cette année.

La distribution dans les écoles s'est réalisée le 18 avril, dernier jour avant les vacances.

Coût pour 900 billets distribués : 4 100 F

9. - RESTAURATION MUR DU PRESBYTERE

Lors de la tempête de décembre dernier, une partie du mur de clôture du presbytère, au droit de l'école Saint-Georges, s'est effondrée.

L'assurance ne prend pas en compte ce sinistre.

Pour des raisons de sécurité, les services techniques municipaux se chargeront d'abattre le mur dans sa totalité.

En septembre, ils réaliseront un soubassement en pierre sur lequel sera fixé un grillage rigide (du type de celui installé au terrain des sports).

10. - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RUE DE PORS RAND

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux, rue de Pors Rand, et préalablement aux travaux d'aménagement de la chaussée, le réseau d'eaux pluviales sera renforcé jusqu'à la grève.

L'estimation des travaux, réalisée par l'Equipement, est de 186 097,60 F T.T.C.

11. - ETUDE DE DEFINITION SILLON DE TALBERT - BAIE DE LANEROS

La consultation réalisée pour l'étude de définition du sillon et de la baie de Laneros, par le Conservatoire de l'Espace Littoral a permis de retenir l'association PTOLEMEE de BREST.

Le montant est de 179 878,40 F T.T.C.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral se propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage et se charge de l'attribution de la subvention NATURA 2000, octroyée par la Direction Régionale de l'Environnement.

Le secteur de la baie de Laneros n'étant pas intégré initialement à l'étude, la commune devra en faire la demande au Conservatoire de l'Espace Littoral et voter une subvention de 20 000 F pour l'ensemble de l'opération.

12. - LAVOIRS

La municipalité poursuit sa politique de rénovation des lavoirs : cette année celui de Croas Cochon a été remis en état par le personnel communal.

13. - TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES

Bonne nouvelle de 15,10 % en 1999, le taux est ramené à 14 % pour l'an 2000.

14. - EMPLOIS SAISONNIERS

La commune embauche pour des travaux saisonniers des jeunes durant l'été.

Priorité est donné bien entendu aux jeunes pleubiannais qui vivent ainsi une bonne expérience professionnelle, qui plus est rémunérée.

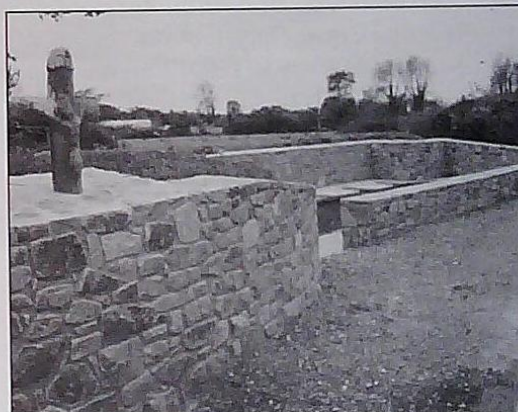
Cette année 20 jeunes vont être recrutés : au centre aéré, à la voirie, au ramassage des déchets ménagers, au camping

Près de 180 000 F seront ainsi distribués.

15. - CULTURES MARINES

Régulièrement nous sommes sollicités par les services compétents des Affaires Maritimes à donner notre avis sur des demandes d'extension de concessions sur le Domaine Public Maritime proche de notre commune.

Nous émettons à chaque fois les plus grandes réserves afin que soient respectés les équilibres naturels et l'avenir des exploitants déjà présents sur le site.

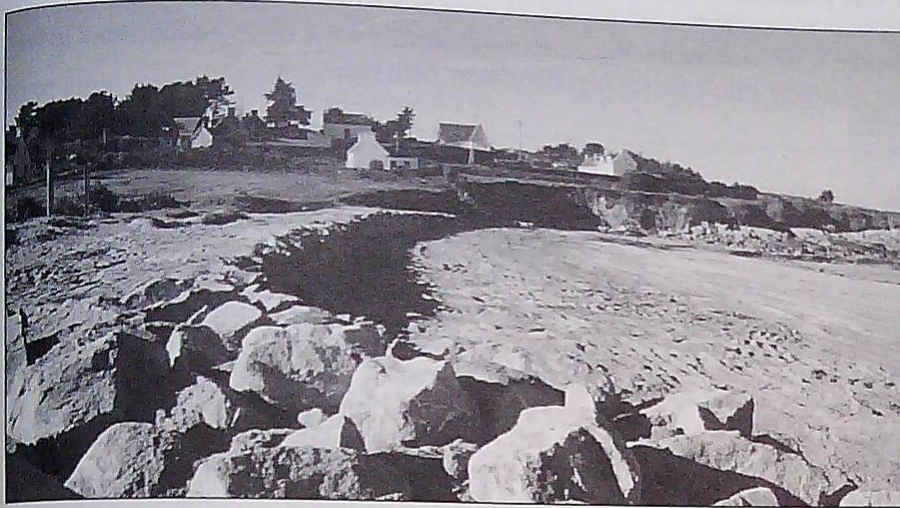


Lavoir de Croas Cochon

Malgré cela, les demandes se développent.

A terme, il sera probablement nécessaire d'envisager des mesures plus "toniques".

16. - ENROCHEMENT



La plage de Pors Rand

Notre littoral subit chaque hiver des dommages causés par les tempêtes. Nous le protégeons au mieux par des enrochements.

LOTISSEMENTS

1. - KERMAGEN

Notre zone est pratiquement terminée.

Début septembre débuteront les constructions de six logements H.L.M. (1 T2, 3 T3, 1 T4) et 6 garages.
Loyers (+ garage et charges) :

- T 2 1 529,83 F
- T 3 1 810,31 F
- T 4 2 092,05 F

Chauffage électrique individuel.

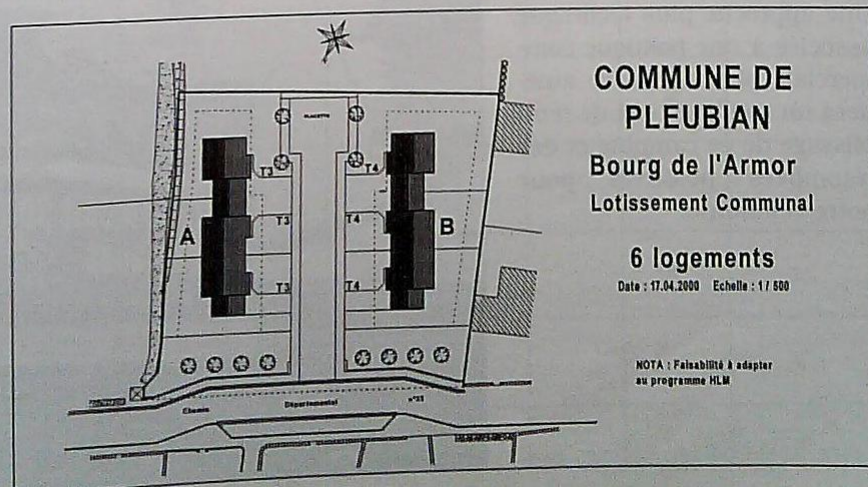
Fin des travaux prévu : 31 mars 2001.

2. - L'ARMOR

Le terrain acheté, l'architecte désigné, les plans arrêtés, l'appel d'offre pour la viabilisation du lotissement sera lancé dans les prochaines semaines.

Début des travaux : fin d'année

Constructions HLM : à suivre.



CAMPING DE LANEROS

Ce terrain de camping ancien (1977) nécessitait des investissements importants afin de le rendre attractif et compétitif pour une clientèle de plus en plus exigeante.

Un étude financière approfondie a montré qu'il n'était pas raisonnable pour notre commune d'investir des sommes élevées, pour soutenir une activité régulièrement déficitaire.

BILAN FINANCIER 1999

1. - DEPENSES :

- Fonctionnement	84 000 F
- Entretien (services techniques)	≈ 60 000 F
	<u>144 000 F</u>

2. - RECETTES :

	<u>120 000 F</u>
- Pertes année 1999 hors investissements	24 000 F

Une mise aux normes des bâtiments (coût : 1,2 M de F) amortit sur 12 ans aurait amené un déficit *chaque année* d'environ 120 000 F.

C'est pourquoi, le conseil municipal, sur proposition du maire, a décidé de procéder à la vente de ce bien avec pour conséquence :

1) - *d'éviter chaque année un déficit de 120 000 F,*

2) - *de recevoir pour la vente de celui-ci 500 000 F (estimation des domaines).*

De plus, nous confions à de véritables professionnels du tourisme, pleubiannais de surcroît, Monsieur et Madame PALVADEAU, propriétaires du camping de Port-la-Chaine, la gestion et le développement de ce camping.

Une approche plus technique associée à une politique commerciale plus agressive amènera un meilleur taux de remplissage de ce camping et des retombées positives pour notre commune.



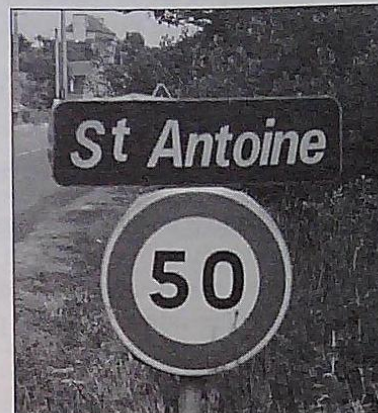
SECURITE ROUTIERE

La municipalité travaille depuis plusieurs mois sur ce dossier important et sensible.

Diverses réunions ont eu lieu en mairie, et l'étude du service route "cellule départemental d'exploitation et de sécurité" nous a été remise il y a quelques semaines.

Neuf sites ont été étudiés :

- R.D. 20 - Rue de Boisgelin (entrée agglomération)
- R.D. 20 - Rue de Boisgelin (abords stade)
- R.D. 33 - Rue de Pleumeur (entrée d'agglomération)
- R.D. 20 - Rue de l'Armor (abords supermarché)
- R.D. 20 - " Saint-Antoine " (entrée de lieudits)
- R.D. 20 - " Saint-Antoine " (traversée du lieudit)
- R.D. 20 - Rue de la Presqu'île (entrée d'agglomération)
- R.D. 33 - Rue de Laneros (abords écoles)
- V.C. - Rue de Pen Lan



Le tableau de synthèse ci-dessous précise les priorités à venir.

Reste maintenant à choisir les meilleures techniques susceptibles d'amener les automobilistes à ralentir et ceci au meilleur coût possible : des choix délicats et contraignants, qui amèneront certains mécontentements : la Sécurité de tous est en cause, nous devons accepter ces modifications qui ne dérangent finalement que ceux qui ne respectent pas les règles du Code de la Route.

Affaire à suivre

DIAGNOSTIC DE SECURITE ROUTIERE en traversée d'agglomérations de PLEUBIAN, L'ARMOR PLEUBIAN

No	SITES ANALYSES	TRAFFIC JOURNALIER moyenne ((2 sens) dont P.L.	TAUX DE RESPECT DU 50 KM/H		NIVEAU D'INSECURITE CONSTATE				PRIORITES DE TRAITEMENT
			Entrée	Sortie	Faible	Moyen	Elevé	Inquiétant	
1	R.D. 20 Rue de Bois Gelin (entrée)	1529 véh/j. (dont 66 P.L./j.)	11%	9%				•	1
2	R.D. 20 Rue de Bois Gelin (stade)	1489 véh/j.	40%	38%		•			6
3	R.D. 33 Rue de Pleumeur	1788 véh/j/ (dont 100 p P.L./j/)	21%	23%			•		5
4	R.D. 20 Rue de l'Armor	2819 véh/j.	65%	74%	•				8
5	R.D. 20 St-Antoine	2337 véh/j.	14%	19%				•	4
6	R.D. 20 St-Antoine (traversée)	2104 véh/j. (dont 85 P.L./j)	16%	15%				•	3
7	R.D. 20 Rue de la Presqu'île	1769 véh/j.	12%	18%				•	2
8	R.D. 33 Rue de Laneros (abords écoles)	1160 véh/j.	76%	78%	•				9
9	V.C. Rue de Pen Lan	530 véh/j. (dont 34 P.L./j)	49%	47%		•			7

LE RECENSEMENT AGRICOLE 2000 EST ARRIVE...

Vous avez sans doute vu les affiches annonçant le recensement agricole 2000. Et vous allez bientôt recevoir un courrier du service statistique de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, vous prévenant de la visite des enquêtrices et enquêteurs chargés de recueillir les informations concernant chaque exploitation agricole.

Merci de leur faire bon accueil dans notre commune et de les aider dans cette tâche qu'ils accompliront du 1er octobre 2000 au 31 janvier 2001 (28 février pour les départements viticoles).

> Pourquoi le recensement agricole ?

Certains d'entre nous s'interrogeront peut-être sur les raisons de ce recensement. Il s'impose tout d'abord parce que tous ceux qui sont concernés par l'activité agricole : exploitants, organisations professionnelles, associations de défense des consommateurs, élus locaux et nationaux, collectivités locales, services administratifs, pouvoir politique, etc..., ont besoin de disposer d'une vision globale de notre agriculture pour analyser la situation présente et prendre les bonnes décisions pour préparer l'avenir.

Le recensement agricole permettra ainsi aux pouvoirs publics d'évaluer l'impact des décisions prises et de préparer celles à venir : politique agricole commune pour l'Union européenne ; loi d'orientation agricole pour le gouvernement ; gestion de l'espace et aménagements du territoire, pour les régions, les départements et les communes.

Enfin, il répond aux obligations internationales de la France qui, pour conduire sa politique agricole et engager des négociations avec ses partenaires, doit disposer des données les plus exactes et les plus actuelles sur sa situation agricole, comparables à celles de ses voisins européens.

> Un questionnaire novateur

Ceux qui avaient été enquêtés en 1988, en 1979 ou plus tôt se souviennent peut-être de la visite des enquêteurs et de leur questionnaire. La méthode est toujours la même. Ces enquêteurs, recrutés parmi la population locale, déjà familiarisés avec les questions agricoles, ont reçu une formation auprès des services départementaux de statistique agricole.

Ils " opèrent " de la même façon que lors des derniers recensements, et la séance des questions-réponses ne devraient pas durer plus d'une heure à une heure et demie.

Le questionnaire, en revanche, a été rénové, afin de prendre en compte les préoccupations actuelles. Certaines parties traditionnelles ont été réduites au profit de questions portant sur les " pratiques culturelles raisonnées ", pour mieux préserver l'environnement, les " signes de qualité ", comme les labels et les appellations d'origine, les contrats territoriaux d'exploitation, le gel des terres, les primes et les droits à produire ... Un questionnaire complémentaire a été mis au point pour la viticulture.

> Qui est concerné ?

Le recensement agricole concerne toutes les exploitations agricoles, même les plus petites : des seuils très bas ont été retenus (6 chèvres, 10 ruches, une vache, etc..) pour parvenir à une description très fine des différentes façons dont les Français, aujourd'hui, pratiquent toutes les formes d'agriculture et d'élevage.

> Un questionnaire confidentiel

Les questionnaires issus de ce recensement aboutiront exclusivement dans les services statistiques départementaux du Ministère de l'agriculture et de la pêche, qui sont tenus à la plus absolue confidentialité, conformément à la loi du 7 juin 1951.

Comme vous le constaterez, ils ne comportent aucune question sur la valeur des résultats financiers

ni sur les revenus des agriculteurs. Vos réponses ne serviront qu'à des traitements statistiques portant sur des ensembles de données, à l'exclusion de tout traitement individuel. Les résultats publiés concerneront toujours un nombre suffisant d'exploitations pour interdire toute identification individuelle.

Calendrier d'une enquête annoncée

- Le recensement agricole 2000, préparé depuis 1988 par les services nationaux, régionaux et départementaux de statistique agricole, est entré dans sa phase active à la fin de 1999, avec le travail des statisticiens chargés de dresser la liste des exploitations agricoles à recenser dans notre commune. Cette opération, qui s'est terminée en avril 2000, s'est appuyée sur la réunion de la commission communale constituée pour confronter la liste établie dans les " bureaux " à la réalité agricole de notre commune, telle que nous la connaissons concrètement.

- A la suite de cette réunion, ceux d'entre vous dont la structure répond à la définition statistique d'une exploitation agricole vont recevoir en septembre 2000 un courrier émanant de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, expliquant le déroulement des opérations de recensement.

- Un peu plus tard, à partir d'octobre, vous verrez fleurir des affiches évoquant le recensement agricole 2000 : elles annonceront l'arrivée imminente des enquêtrices et enquêteurs de terrain chargés de rencontrer les exploitants agricoles et de remplir les questionnaires du recensement.

- Le travail de ces enquêteurs de terrain commencera en octobre 2000 et durera jusqu'au 31 janvier 2001 dans la plupart des communes, et jusqu'au 28 février pour les départements viticoles.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR TRAVAILLER AUTREMENT

Les premiers producteurs engagés dans la démarche " *Agriculture Biologique* " ont entamé leur reconversion en 1997. La section légumes biologiques de l'U.C.P.T. regroupe maintenant 11 producteurs (deux nouveaux projets de conversion en cours).

Les surfaces en conversion sont de :

- 142 ha en légumes à l'U.C.P.T. dont 70 % sont en 2ème année de conversion actuellement, c'est à dire que les parcelles sont conduites en bio mais les légumes ne peuvent encore être vendus sous le label " *Agriculture Biologique* ".

L'ensemble des livraisons est regroupé au niveau de la station de conditionnement " *La Presqu'île à PLEUMEUR-GAUTIER* " pour toute la région de PAIMPOL.

Dans le secteur de la Presqu'île deux exploitations sont en bio. Ainsi, Anne-Marie et Michel LE GALL de PLEUBIAN ont entamé leur conversion en 1998 sur une partie de l'exploitation et en 2000 la totalité de leur surface sera convertie en bio (1^{ère}, 2^{ème} années de conversion et Agriculture Biologique).

Leur décision vient d'une même volonté de " *produire autrement et de respecter l'environnement en s'assurant si possible un revenu plus stable et plus régulier* ".

La certification de l'exploitation est assurée par Ecocert, un organisme indépendant qui vérifie une à deux fois par an que les productions des LE GALL correspondent bien au cahier de charges "Agriculture Biologique".

Les productions cultivées en bio chez les LE GALL concernent en légumes : du chou-fleur, du brocoli, de la pomme de terre primeur, mais aussi en autres cultures : du maïs, du sarrasin et de la féverole.

La conduite des parcelles en bio implique l'emploi d'une fertilisation organique (fumier, compost) et de techniques de désherbage mécanique (herse étrille, binage ...). Ainsi comme le souligne Michel LE GALL : " nous sommes un peu des aventuriers. On a tout à apprendre car en bio quand on rate une parcelle, il n'est plus question de se rattraper avec l'apport de produits ".

La reconversion demande des efforts mais elle a de nombreux aspects motivants et valorisants.

Avec l'ensemble des légumiers de la région de PAIMPOL, la gamme Carte Tradition, les légumes biologiques comporte plus de 10 légumes, outre l'assurance du respect de l'environnement, les légumes bio apportent une garantie en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire pour les consommateurs. Tout au long de la filière Agriculture Biologique, chaque acteur, du producteur au consommateur, contribue à la préservation de l'environnement.



Le culture biologique des artichauts

LE TOURISME

Après un printemps maussade, l'été approche avec son lot de touristes et un soleil que l'on espère radieux.

Si le nombre de locations est aujourd'hui moyen, gageons que les premiers rayons de soleil, les clients vont encore nombreux souhaiter louer dans notre presqu'île.

* La publicité audiovisuelle faite pour les Côtes d'Armor et aussi par les loueurs locaux et la Maison de la Presqu'île a un seul but : *rendre notre région attractive et rappeler que le pétrole de l'ERIKA n'a pas atteint nos côtes.*

Le tourisme est très important, non seulement pour les commerçants, les artisans et les agriculteurs, mais aussi pour l'ensemble de la population. Les jeunes qui peuvent faire de nouvelles rencontres et les adultes qui sont contents de voir "REVENIR AU PAYS" d'anciens copains d'école, de football ou tout simplement d'anciens voisins. De nouvelles amitiés peuvent se faire au gré des soirées.

* De plus, cela exporte l'image de notre commune parfois à de nombreux kilomètres et c'est en leur faisant de merveilleux souvenirs de vacances que nous attirerons de plus en plus de monde sur la presqu'île.

LA SAISON TOURISTIQUE

La saison estivale 2000 approche et la municipalité désireuse de rendre le séjour de ses vacanciers le plus agréable possible, a décidé au vu des années précédentes, de porter ses efforts sur la propreté des plages et sentiers.

Pour ce faire la municipalité a proposé en commission d'embaucher 5 jeunes en emploi saisonnier et ce du 1er juillet au 31 août.

Nous espérons que cet effort portera ses fruits et si cela se confirme l'opération pourrait se renouveler l'année prochaine.

Nous vous rappelons également que durant la saison estivale, de nombreuses activités culturelles et découvertes de PLEUBIAN sont possibles, voir ci-dessous la liste des activités :

SITES ET BALADES	CONTACT
<p>CENTRE D'ETUDE et de VALORISATION des ALGUES (C.E.V.A.) à l'Armor-Pleubian - Pen Lan - Tél. 02.96.22.93.50. - Fax : 02.96.22.84.38. Visites guidées en Juillet et Août du dimanche au jeudi inclus à 15 H et 16 H 30 Pour les groupes toute l'année sur réservation du lundi au vendredi 20 maxi : 400 F - 35 maxi : 650 F - Durée 1 H 30</p>	<p>Laurent BLASCZYK</p>
<p>PATRIMOINE PLEUBIANNIS L'EGLISE St Georges, la Chaire à Prêcher, les Chapelles, Creach-Maoût, etc... Avec le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de la Presqu'île, tous les jeudis Du 13/7 au 24/8, rendez-vous à 14 H au Syndicat d'Initiative de Pleubian (déplacements avec véhicule personnel)</p>	<p>M. LE BRETON Tél. 02.96.22.96.93 Possible hors saison</p>
<p>L'EGLISE SAINT-GEORGES DE PLEUBIAN Visite du 3/7 au 19/8, tous les matins à partir de 10 H, sous la responsabilité de J.Y. LE BERRE : les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi</p>	<p>M. LE BERRE Tél 02.96.22.96.24 Possible hors saison</p>
<p>BALADE DECOUVERTE sur le SILLON DE TALBERT Avec l'Association Nature et Equilibre tous les mardis de 15 H à 18 H du 11/7 au 22/8 rendez-vous devant le POINT I sur le parking du Sillon</p>	<p>Mariecke HAZARD Tél 02.96.92.68.53 Sur R.V. hors saison</p>
<p>DECOUVERTE du SILLON DE TALBERT et de ses OISEAUX Avec le C.O.M.M. (Club d'Observation des mouvements migratoires) durée 3 H. Se munir de jumelles et de chaussures de marche. Demander le calendrier des sorties aux OTSI et à la Maison de la Presqu'île</p>	<p>Yannick HUBERT Tél 02.96.43.04.01 Sur R.V. hors saison</p>
<p>RANDONNEES ACCOMPAGNEES sur Pleubian, Lanmodez et Kerbors avec l'Association des Randonneurs de la Presqu'île, du 19/7 au 23/8 tous les mercredis. Départ à 14 H du Syndicat d'Initiative de Pleubian</p>	<p>Mme FAY Tél. 02.96.22.96.57 Sur R.V. hors saison</p>
<p>RANDONNEE CONTEE les 16 et 30 juillet et les 13 et 30 août sur le site du Sillon de Talbert à l'Armor Pleubian, à Lézardrieux et à Kerbors. Pour tout renseignement s'adresser à la Maison de la Presqu'île au 02.96.22.16.45.</p>	<p>Yann QUERE Conteur Tél.02.96.22.18.78.</p>

DONNEURS DE SANG

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE PLEUBIAN A 25 ANS D'EXISTENCE

Créée en 1975, elle regroupe tous ceux et toutes celles qui savent que le don du sang est nécessaire pour soigner de nombreux patients qui souffrent de maladies graves (leucémie, maladies de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves ...) et des accidentés de la route de plus en plus nombreux.

Tous les Pleubiannais connaissent bien son *Président Pierre MARQUER* et l'équipe de bénévoles qui se consacrent à la promotion du Don du Sang, à l'information, surtout auprès des jeunes et à la mise en place des collectes organisées en liaison avec le Centre de Transfusion Sanguine de SAINT-BRIEUC.

Il faut savoir que le Don du Sang touche seulement 4 % de la population en France alors que chaque année 3 millions de dons sont nécessaires.

La transfusion sanguine s'est révélée indispensable dès la première guerre mondiale.

La seconde guerre a suscité dans la population un élan collectif de solidarité nationale qui a abouti à l'instauration de règles étiques.

Le bénévolat : le Don du Sang est gratuit et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit (argent, cadeau, etc ...).

L'anonymat : c'est une règle absolue. Le receveur ne peut connaître l'identité du donneur, ni le donneur celle du receveur.

Le volontariat : le Don du Sang est un acte responsable librement accompli, sans aucune contrainte.

Pas de profit financier : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit financier. Ils sont produits et fournis par un service public : l'Etablissement de Transfusion Sanguine.

Depuis la découverte des groupes sanguins, il y a tout juste cent ans, la transfusion sanguine demeure une formidable aventure à laquelle chacun peut participer à sa façon : en offrant son sang, en participant à l'action associative en faveur du don du sang, particulièrement efficace en France, en favorisant l'organisation des collectes ...

Le donneur ne court aucun danger. Chaque don est précédé d'une visite médicale et d'un entretien avec le médecin afin d'éviter tous les risques. Le matériel de prélèvement est stérile et à usage unique. Par ailleurs, le donner est encadré par le personnel de collecte et, à Pleubian, par des membres de l'Association depuis l'accueil jusqu'à son départ après la collation qui lui est offerte.

Quant au receveur, toutes les précautions sont prises pour sa sécurité : les tests de dépistage des maladies transmissibles par voie sanguine sont réalisés sur chaque don.

Au niveau national il a été constaté en 1999 une baisse des dons évaluée à environ 10 % par rapport aux années précédentes. Un cri d'alarme a été lancé surtout auprès des jeunes qui doivent assurer la relève.

A PLEUBIAN, si le nombre des dons a également été moindre en 1999 comme au niveau national, les efforts de l'Association se sont malgré tout montrés efficaces puisque *lors de la dernière collecte de nouveaux donneurs se sont présentés ; le nombre de dons a accusé une légère progression : 60 dons ont été comptabilisés.*

Petite, mais active, c'est ainsi que se définit l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de PLEUBIAN qui regroupe également les donneurs de KERBORS, PLEUMEUR-GAUTIER et LANMODEZ.

Chaque don compte, chaque démarche est importante et contribue à la guérison d'un malade.

Le Don du sang est un geste noble et généreux, un acte d'engagement vis-à-vis d'un malade auquel on offre un peu de soi !

Et si en ce début de siècle, de millénaire, on donnait plus souvent un peu de soi-même ...

**PROCHAINE COLLECTE DE SANG :
LE LUNDI 10 JUILLET**



**FÉDÉRATION FRANCAISE
DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES**

28, rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01 48 78 93 51 - Fax : 01 42 81 06 43

E-mail : FFDSB.DonneursSangBenevoles@wanadoo.fr

SCRABBLE

Le dimanche 12 mars 2000, la commune de PLEUBIAN a accueilli le Championnat de Bretagne de SCRABBLE, le Président Roger VRON du Club de PAIMPOL et Monsieur Pierre KERBRAT (vice-président) résidant à PLEUBIAN, avaient choisi notre commune pour cette manifestation.

Près de 250 joueurs licenciés, de toute la Bretagne, étaient accueillis par Loïc MAHE, maire, dès 9 H le matin pour une longue journée de compétition dans un silence et un calme que ne connaît pas tous les jours, une salle omnisports.

Une organisation de qualité, avec des bénévoles très attentionnés (dont quelques personnes du Club du Talbert de PLEUBIAN), la journée se termina vers 21 H par la remise des prix et un vin d'honneur, chaque participant a également reçu des dépliants publicitaires de notre commune.



RANDONNEURS DE LA PRESQU'ILE

Dans le cadre des " *randonnées d'été* ", les randonneurs de la presqu'île accompagneront les estivants et les randonneurs non affiliés à l'association sur les petites randonnées de PLEUBIAN, LANMODEZ et KERBORS.

Programme des balades proposé pour l'été 2000

DEPART 14 H DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE PLEUBIAN

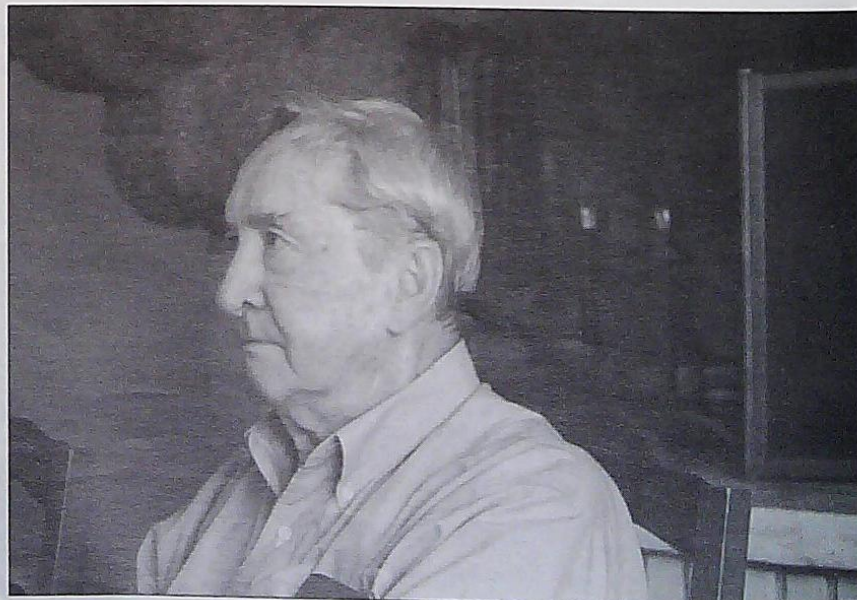
- Mercredi 19 juillet : circuit de Port-la-Chaine
- Mercredi 26 juillet : circuit des Bruyères en KERBORS
- Mercredi 2 août : circuit de Brestan
- Mercredi 9 août : circuit de Port Béni
- Mercredi 16 août : circuit des " 3 chapelles " en LANMODEZ
- Mercredi 23 août : circuit de Laneros

UN AMERICAIN A PLEUBIAN COLONEL TROJAN

Le 22 mars 2000, PLEUBIAN recevait le Colonel TROJAN, venu de Houston en Europe et qui avait tenu à faire une visite très rapide de notre commune. Le Colonel TROJAN était le Commandant de bord du " *Yardbird* ", cette " *Forteresse Volante* " qui s'écrasa près de la ferme de Kervégant le 29 mai 1943.

Il fut accueilli en gare de GUINGAMP, venant de PARIS, par Monsieur KERAMBRUN, adjoint au maire, Monsieur Michel LUGEZ, de SAINT-NAZAIRE, auteur d'un ouvrage remarquable sur les appareils américains abattus lors de raids contre la base sous-marine de cette ville, et par Monsieur Yvon HERVE, de LEZARDRIEUX. Ce sont les recherches de ces deux personnes, menées d'abord séparément et ensuite en commun, qui permirent d'identifier l'équipage de cet avion et de découvrir les circonstances de sa chute sur le territoire de PLEUBIAN. Nous ne reviendrons pas sur les faits qui ont déjà été évoqués auparavant dans ce bulletin.

Le Colonel TROJAN, accompagné d'une amie de Houston, Madame Joan D. OSTERWEIL, directrice adjointe du Pine Manor Collège de cette ville, est arrivé à GUINGAMP au cours de la matinée et a été conduit à la ferme de Kervégant, où il fut accueilli par Monsieur et Madame Eusèbe



Le Colonel TROJAN

GUYOMARD. Là, le Colonel TROJAN put contempler des pièces diverses provenant de son avion que Monsieur GUYOMARD avait en quatre lots, disposées sur le sol.

Il put prendre quelques unes en souvenir et il resta songeur quelques minutes, devant ces quelques reliques. Il contempla aussi une pale d'hélice de son appareil sur laquelle Monsieur GUYOMARD avait gravé la date du 29 mai 1943.



Le Colonel TROJAN en compagnie de Madame OSTERWEIL, Messieurs LUGEZ, HERVÉ, Mme et Mr GUYOMARD et les représentants de la Municipalité

Ce dernier conduisit le Colonel TROJAN près du chemin creux où s'écrasa le "Yardbird". Le maire de PLEUBIAN, accompagné de quelques adjoints, rejoignit le Colonel TROJAN à Kervégant où les propriétaires des lieux servirent à tous un apéritif de bienvenue. Inutile de dire que de nombreuses photos furent prises lors de la visite de l'ancien commandant de ce "B.17", qui à l'époque des faits n'avait que 22 ans. Après avoir rejoint le bourg, le Colonel TROJAN fut conduit à Kermoda, chez Madame BERTHOU dans l'espoir de découvrir de nouvelles précisions sur cet événement de guerre, car elle avait aidé les jours suivants l'un des membres de l'équipage de cet avion. Un déjeuner fut ensuite servi à l'Hôtel PERON dans une ambiance sympathique. A la fin du repas, Monsieur le Maire de PLEUBIAN lut une déclaration dans laquelle il soulignait que c'était un honneur pour PLEUBIAN de recevoir le Colonel TROJAN et il évoqua la mémoire du co-pilote, le Lieutenant Thomas VAUGHAN, tué le 29 mai 1943, et celle du Sergent Paul H. PRESCOTT, blessé ce jour, décédé à PARIS et inhumé au cimetière militaire américain d'EPINAL. Il rappela que les habitants de PLEUBIAN se souviennent très bien de la chute du "Yardbird", déclarant que si la réception du Colonel TROJAN avait un caractère intime, elle n'en portait pas moins la marque du souvenir et de l'élégance du cœur.

Le Colonel TROJAN fit lire par Monsieur HERVE l'allocution qu'il avait préparée, soulignant qu'il se souvenait de cette journée comme si c'était hier. Et il terminait sa déclaration par un chaleureux "Vive la France !". Mais il fallut songer au départ. MM. KERAMBRUN, LUGEZ et HERVE, conduisirent le Colonel TROJAN à GUINGAMP où il devait, avec son amie, reprendre le T.G.V., à destination de PARIS et ensuite s'envoler vers les U.S.A. Cette rencontre fut brève, elle se déroula dans la simplicité, la sincérité et la reconnaissance d'un passé tragique. Le Colonel TROJAN a promis de revenir, souhaitons que cette fois il puisse rester plus longtemps parmi nous. Good Bye, Colonel !

CALENDRIER DES FETES 2000

DATES	FETES	ASSOCIATION	LIEUX
10.06.2000 11.06.2000	Danse	Mardanse	Théâtre de l'Arche TREGUIER
10.06.2000 11.06.2000	Concours de boules	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Saint-Antoine
17.06.2000	Fête de la musique	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Bourg
18.06.2000	Kermesse de Saint-georges	Ecole Saint-Georges	Ecole Saint-Georges
24.06.2000	Fête de la Saint-Jean	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Saint-Jean
25.06.2000	Kermesse de l'école laïque	Amicale laïque	Sillon de Talbert
02.07.2000	Piste des goémoniers		
08.07.2000	Fête des plaisanciers	Les plaisanciers	Port Béni
09.07.2000	Tournoi Francis URO	A.S.P.	Stade Municipal
10.07.2000	Don du Sang	Les donateurs du sang	Salle des fêtes
11.07.2000	Claude BESSON	J.P. HAMON	Ti Mein
12.07.2000	Soirée bolivienne	Comité des fêtes de l'Armor	Salle Omnisports
13.07.2000	Feu d'artifice	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Brestan
14.07.2000	Jeux au bourg	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Bourg
15.07.2000	Fête de la FNACA	FNACA	Salle Omnisports
16.07.2000	Randonnées contées		Sillon de Talbert Départ : 21 h 30
20.07.2000	Duo folk irlandais	J.P. HAMON	Ti Mein
21.07.2000	Fest Noz + brocante après-midi	Amicale des commerçants	Bourg
23.07.2000	Fête du chien et de la nature	Les chasseurs	
29.07.2000	Fête de la mer	Comité des fêtes de l'Armor	Pors Rand
03.08.2000	Groupe irlandais	J.P. HAMON	Ti Mein
05.08.2000 06.08.2000	Fête du Sillon	Comité des fêtes de l'Armor	Sillon de Talbert
06.08.2000	Journée des peintres	Association culturelle	Sillon de Talbert
10.08.2000	Folk tzigane	J.P. HAMON	Ti Mein
11.08.2000	Animation	Comité des fêtes de l'Armor	L'Armor
13.08.2000	Animation	Bigouden	Sillon - Animation cerfs volants + grillades
13.08.2000	Randonnées contées		21 h 30 départ du Sillon
14.08.2000	Bal populaire	Comité des fêtes de PLEUBIAN	Kermagen
15.08.2000	Brocante	Association culturelle	Launay
18.08.2000	Fête au bourg - Brocante	Amicale des commerçants	Bourg
19/20.08.00	Concours de château de sable	Société Michelin	Pors Rand
09.09.2000	Comice agricole	Canton de LEZARDRIEUX	LANMODEZ